Image not found or type unknown

comment partager une maison en cas de divorce

Par **anderson67**, le **11/06/2009** à **09:26**

Bonjour,
Ma femme veux divorcer pour aller vivre avec un autre homme, pour l'instant rien n'est engagé.
Je me fais du soucis pour la maison, nous avons construit une maison neuve il ya 6 ans, en cas de divorce commet cela se passe t-il ? faut il faire estimer la valeur de la maison et je lui devrais la moitier ? ou dois-je lui remboursser la moitier de ce que nous avons déjà payer sur le credit? moi j'aimerais garder la maison.
merci de votre réponse
cordialement S.

Par **anderson67**, le **15/06/2009** à **15:34**

Bonjour je précise ma question
Voila nous avons construit une maison il y a 6 ans, financée par un prêt immobilier, en cas de divorce je voudrais garder la maison, que devrais-je alors a ma femme ? la moitier de la valeur de la maison , ou la moitie de ce qui a déjà été remboursé sur le prêt immobilier ?
merci a vous

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés